

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00825 Numéro SIREN : 803 857 135 Nom ou dénomination : 3Katorze
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 4983

Désignation de l'entreprise SAS 3Katorze		Rue Champêtre		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		37390.LA MEMBROILLE				
SIRET		8 0 3 8 5 7 1 3 5 0 0 0 1 3		2020004983		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
		Exercice N clos le 30/11/2019		Exercice N-1 clos le 30/11/2018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014	200	016	200	
	Immobilisations corporelles*	028	11 297	030	9 572	
	Immobilisations financières* (1)	040	375	042	375	
	Total I (5)	044	11 872	048	9 772	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	32 990	070	32 990	
		072	2 928	074	2 928	
	Valeurs mobilières de placement	080	7 740	082	7 740	
	Disponibilités	084	31 601	086	31 601	
	Charges constatées d'avance *	092	2 396	094	2 396	
	Total II	096	77 655	098	77 655	
	Total général (I + II)	110	89 527	112	9 772	
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	122	10 000	
	Ecart de réévaluation	124		126		
	Réserve légale	126	1 000	128	1 000	
	Réserves réglementées*	130		132		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	22 025	134	16 788	
	Report à nouveau	134		136		
	Résultat de l'exercice	136	7 012	138	7 736	
	Provisions réglementées	140		142		
Total I	142	40 037	144	35 525		
Provisions pour risques et charges	154		156			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		158	616	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		166		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 507	168	8 578	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N... 169)	172	35 212	174	40 925	
Produits constatés d'avance	174		176	2 250		
Total III	176	39 719	178	52 370		
Total général (I + II + III)	180	79 755	182	87 894		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	375	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié Conforme 

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SAS-3Katorze		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30/11/2019	Exercice N-1 clos le 30/11/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	108 203
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(358)
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	329
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	108 174
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	29 369
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	39 836
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	683	244	1 028
	Rémunérations du personnel *			250	19 200
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	9 495
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254	714
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1
		260			6
	Total des charges d'exploitation (II)			264	99 642
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	8 531
	Produits financiers (III)			280	50
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	303
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	25
B - RESULTAT FISCAL	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 242
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	7 012
	Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	7 012
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 242
	Divers * (dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés) { écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM }	247		330	25
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 septies) { Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A) }	986		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) { Jeune entreprise innovante (44 septies A) }	981		989	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) { Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) }	990		991	
	Divers * ZFA (44 quater decies) { Investissements outre-mer }	345		344	
				346	
				655	
	Créance due au report en arrière du déficit				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				
Déficits	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	Bénéfice col. 1		352	8 279
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	Déficit col. 2		356	
	Déficits antérieurs reportables * ... dont imputés sur le résultat			360	
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	8 279

3KATORZE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue Champêtre, 37390 LA MEMBROLLE S/CHOISILLE
803 857 135 RCS TOURS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 13 MARS 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2019 s'élevant à 7 012,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 012,06 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 29 036,75 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

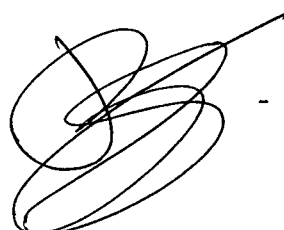
Exercice clos le 30/11/2016 : Néant

Exercice clos le 30/11/2017 : Néant

Procès-verbal des décisions du 23/11/2018
5000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5000 euros

Procès-verbal des décisions du 30/11/2019
2500 euros, soit 25 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2500 euros

Certifié conforme
La Présidente



3KATORZE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

**Siège social : Rue Champêtre, 37390 LA MEMBROLLE S/CHOISILLE
803 857 135 RCS TOURS**

TEXTE DES PROJETS DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 13 MARS 2020

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2019 s'élevant à 7 012,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 012,06 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 29 036,75 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30/11/2016 : Néant

Exercice clos le 30/11/2017 : Néant

Procès-verbal des décisions du 23/11/2018

5000 euros, soit 50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5000 euros

Procès-verbal des décisions du 30/11/2019

2500 euros, soit 25 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2500 euros

TROISIEME DÉCISION

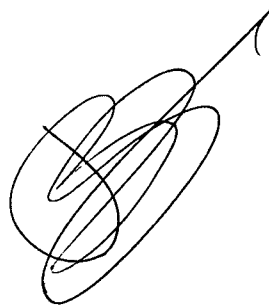
--Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

1- Convention de rémunération et charges sociales

- La rémunération brute de la Présidente au titre de l'exercice écoulé s'élève à 19 200 €.
- La société a pris en charge des cotisations sociales afférentes à un contrat complémentaire santé souscrit auprès de Malakoff Médéric pour un montant de 2 046,30 €.

2- Convention de compte courant d'associé

Le compte courant d'associé rémunéré au taux fiscalement déductible dont est titulaire Madame Sigrid BUREAU, présentait, à la clôture de l'exercice social, un solde d'un montant de 26 323,44 € et de 301,03 € au titre des intérêts courus au 30/11/2019.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.